

(Traduction)

ÉCHANGE DE NOTES (les 9 octobre et 12 décembre 1951 et 7 février 1952) ENTRE  
LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE CONCERNANT LE RAVI-  
TAILLEMENT PAR LE C.A.R.C. ET LA U.S.A.F. DES STATIONS MÉTÉORO-  
LOGIQUES MIXTES DE L'ARCTIQUE

I

L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Secrétaire d'État aux  
Affaires extérieures

SERVICE EXTÉRIEUR DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

N° 86

L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique présente ses compliments à Son Excellence Monsieur le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et, se référant à la réunion tenue le 31 mai 1951 à Ottawa entre les représentants du Corps d'Aviation Royal Canadien et de la United States Air Force pour étudier le renouvellement des approvisionnements des stations météorologiques exploitées en commun dans l'Arctique par le Canada et les États-Unis, a l'honneur de prier le ministère des Affaires extérieures de confirmer l'approbation par le Gouvernement canadien des ententes suivantes qui, d'après un rapport de la United States Air Force au Département d'État, ont été conclues à cette réunion:

- 1) La United States Air Force et le Corps d'Aviation Royal Canadien participeront tous deux, selon une formule équitable, au ravitaillement aérien de toutes les stations météorologiques exploitées en commun par le Canada et les États-Unis.
- 2) Le Corps d'Aviation Royal Canadien exercera un contrôle direct sur toutes les opérations de ravitaillement aérien effectuées à partir de Resolute.
- 3) La United States Air Force exercera un contrôle direct sur toutes les opérations de ravitaillement aérien effectuées à partir de Thulé.

La United States Air Force était représentée à la réunion d'Ottawa par le Commandement du Nord-Est. L'Ambassadeur croit savoir que le représentant principal du Corps d'Aviation Royal Canadien était le commandant d'escadre R. I. Thomas, du C.A.R.C.

Ambassade des États-Unis

OTTAWA, le 9 octobre 1951.

S. W.